

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1386>

Grève générale à l'Emploi Guadeloupe !

- Dossier spécial LKP - Secteurs mobilisés -

Date de parution : 13 décembre 2010

Date de mise en ligne : mercredi 15 décembre 2010

Mis à jour le : mercredi 15 décembre 2010

UGTG.org

Ce mardi 14 décembre 2010, les agents de l'Emploi - en particulier plusieurs dizaines de jeunes et nouveaux collègues ! - ont donc massivement répondu à l'appel à la grève lancé par le LKP, ainsi qu'à l'appel à la grève lancé par l'UGTG et la CGTG à l'Emploi Guadeloupe.

Nous estimons à « officiellement » plus de 30% du personnel en grève, selon les chiffres mensongers transmis par DUMIRIER à la Préfecture et aussitôt relayés par RFO et RCI !

Mais en réalité, selon le premier décompte effectué par les services R.H., seuls 162 agents sur les 517 que compte l'établissement étaient présents sur les différents sites de l'Emploi (Agences, structures d'activités, Direction régionale et Direction territoriale de Jarry à l'Immeuble LOMBA) à comparer avec les chiffres du 26 octobre dernier, où en pleine période de vacances scolaires, il y avait 147 agents présents sur les sites !

7 Agences continentales sur 9 sont restées fermées. Mais toutes les autres à l'exception de Sainte-Rose n'ont ouvert qu'en effectif plus que réduit ! C'est bien là la preuve que les agents de l'Emploi sont conscients que leur place est aujourd'hui dans la rue puisque ni par les instances, ni par leur mobilisation site par site, ils n'ont pu faire entendre raison à une Direction qui a pour objectifs :

- [-] **le démantèlement du Service Public** : en formation des cadres et des managers, la Direction parle désormais du « Groupe l'Emploi », comme on parle du « Groupe France Télécom » ;
- [-] **la remise en cause de tous nos droits et de tous nos acquis** : violation des règles de la CPL [1] et de la CCN [2], opacité et arbitraire dans la gestion de la carrière des agents, refus de reconnaître des compétences, refus de formation, refus d'ouvrir de véritables négociations sur les conditions de travail, refus de transmettre le projet de la Direction sur l'OATT [3] destiné à ;
- [-] **la transformation de l'Emploi en simple instrument de contrôle des chômeurs** : plusieurs centaines de chômeurs sont radiés par mois et une centaine de dossiers sont adressés chaque mois à la DDTEFP en vue de la radiation des chômeurs (alors que pas une entreprise n'est poursuivie et que le D.R. ne contracte qu'avec des entreprises ne payant pas leurs salaires ou leurs charges) ;
- [-] **l'accompagnement de la politique visant à légitimer l'exclusion sociale le chômage de masse et le racisme à l'emploi** : pas de Plan d'Urgence pour l'Emploi et la Formation des jeunes, pas d'enquête sur les discriminations dans les entreprises - notamment celles de la conurbation Baie-Mahault/PAP/Abymes, pas de partenariat stratégique ; mais : participation du Directeur régional à toutes les opérations et mascarades organisées par l'Etat et le MEDEF (Etats-Général, Séminaire Maitres soit disant en tension, petits-déjeuners avec W. ANGELE) sans jamais offrir une seule offre ;
- [-] **l'ancrage des syndicats de lutte** : pour nous convaincre qu'il ne sert à rien de se battre pour les plus précaires, de lutter pour d'autres conditions de travail, ou de défendre nos acquis ;
- [-] **le dévouement des agents et la destruction des liens de solidarité entre collègues** : à preuve, la multiplication des différends entre collègues, la multiplication des arrêts de travail liés à la détresse et au surmenage des collègues, ou encore la subite apparition d'une bande de voleurs et de vermines - instrumentalisés par une partie de la Direction -, trop lâches pour se mobiliser, mais tentant de cliver et de diviser à nouveau les agents selon leur statut (privé vs public) en inondant le réseau de « tracts » presque aussi indignes et malpropres que leurs différents auteurs.

Après la première journée de grève du mardi 26 octobre 2010, c'est donc le deuxième succès des agents. Et nous devons en être fiers ! Piti a piti nou ka kontinyans vans si Yo!
Car, malgré la censure du LKP, malgré la propagande et la désinformation orchestrées par l'Etat et

Grã`ve gã©nã©rale ã Pã´le Emploi Guadeloupe !

relayã©e par des mã©dias aux ordres, les travailleurs de Pã´le Emploi "Euros" comme des dizaines de milliers d'Euros"autres - rifizã© bã©nkakã©, rifizã© manjã© manjã© obliyã©, rifizã© ay travay an ranpan ã an plã©ran mizã© "Euros!

Aprã`s les mobilisations localisã©es du mois de novembre dernier, pour dã©noncer les conditions de travail, cã© Euros"est la preuve que la Direction nã© Euros"a rã©glã© aucun des problã©mes de fond auxquels sont confrontã©s les agents des diffã©rents sites, ni rã©pondu ã aucune de leurs revendications !

Et comme en 2009, comme en 2001-2002, comme en 1995, cã© Euros"est lã© Euros"engagement et la dã©termination des agents autour de leurs organisations syndicales qui kã© dã©totyã© sitiasyon a travayã© " a Pã´le Emploi !

Aussi, il nous appartient ã TOUS "Euros" an fos, balan, dinytã© ã konsyans - de poursuivre la mobilisation entamã©e depuis octobre et dã© Euros"amplifier la grã`ve en cours ã Pã´le Emploi Guadeloupe !

Il nous appartient aussi de considã©rer une fois pour toutes que : **San LKP Nou pa ayenã© Euros! San Nou** (travayã© ã Pã´p Gwadeloup) **LKP pa ayen !** Et ã Pã´le Emploi, comme en 2009, comme dans toutes les entreprises et administrations de Guadeloupe, la lutte des travailleurs nourrit celle du LKP, celle du LKP renforce la notre.

MERCREDI 15 DECEMBRE 2010, LA MOBILISATION CONTINUE !!!

Comme lã© Euros"ont expliquã© les camarades de la CGTG dans un tract adressã© plus tã´t au rã©seau au nom de nos deux organisations (CGTG & UGTG), le Directeur rã©gional de Pã´le Emploi Guadeloupe, en rã©ponse ã notre mobilisation, a conviã© les Organisations Syndicales mobilisã©es ã une nã©gociation le mercredi 15 dã©cembre 2010 ã 9h00 ã Jarry, Immeuble Lomba. **FO NOU TOUT LA !!!**

Dans le mã©me temps :

[-] face au mã©pris de lã© Euros"Etat dont le sous-reprã©sentant a refusã© ce mardi 14 dã©cembre 2010 de recevoir une quelconque dã©lã©gation,

[-] face ã la volontã© de pourrissement et de provocation en vue de lã©gitimer ce que lã© Euros"Etat franã§ais a toujours fait dans ses colonies : la rã©pression sauvage et meurtriã©re,

[-] face au silence et ã la complicitã© des prã©sidents des collectivitã©s - qui promettaient il y a quelques mois ã peine emplois et dã©veloppement ãconomique, mais qui aujourdã© Euros"hui se taisent et se terrent,

ã Euros! les organisations membres du LKP ont dã©cidã© la reconduction du mouvement de grã`ve gã©nã©rale.

RENDEZ-VOUS EST PRIS MERCREDI MATIN DOUVAN BIK LA (Palais de la Mutualitã©) ã 08H00 pour se rendre devant la sous-prã©fecture et exiger en application de lã© Euros"article 165 du protocole du 4 Mars 2009 : la rã©union de la Commission de suivi, la poursuite des nã©gociations sur les points non rã©glã©s et lã© Euros"application des engagements pris par lã© Euros"Etat et les Collectivitã©s. I Kã© FO NOU LA !!!

Lã© Euros"UGTG appelle une nouvelle fois lã© Euros"ensemble des collã©gues ã ãtre prã©sents et dã©terminã©s dans le calme, pour dã© Euros"abord obtenir on fwa on fwa satisfaction ã nos justes et lã©gitimes revendications :

1/ Pã©rennisation des CDD et des contrats aidã©s et application des textes et accords en matiã©re de compensation de postes en remplacement des absences (Agents en congã©s : maternitã©, parental, formation, maladie ; Agents en mi-temps professionnelsã© Euros!);

2/ AmÃ©lioration des conditions de travail : examen site par site de lâEuros"application des engagements pris par la Direction lors des mobilisations dans les diffÃ©rentes Agences ; et rÃ©solution des problÃ©mes posÃ©s par les collÃ©gues de Saint-Martin et de Marie-Galante ;

3/ Respect de la carriÃ©re des agents et du droit Ã une Formation de qualitÃ© pour lâEuros"ensemble des agents ;

4/ Respect des droits acquis : accord du 09 fÃ©vrier 2002 sur la rÃ©duction du temps de travail, accord du 28 juin 2007 au titre de lâEuros"article 40 du statut de 2003, accord du 03 fÃ©vrier 2009âEuros!

UGTG PÃ¢le Emploi

Mardi 14 dÃ©cembre 2010

[1] CPL : Commission Paritaire Locale pour les agents sous statut de droit public

[2] CCN : Convention Collective Nationale rÃ©gissant les droits et obligations des agents soumis au rÃ©gime du droit privÃ© ; Ã savoir, trois types d'agents : les agents des ex ASSEDIC, les agents recrutÃ©s Ã compter du 1er janvier 2009, date d'entrÃ©e en vigueur de la nouvelle convention, les ex agents de droit public ayant "optÃ©" pour le statut privÃ© - en Guadeloupe, une infime minoritÃ©...

[3] OATT : Organisation amÃ©nagÃ©e du temps de travail, artifice juridique destinÃ©e Ã voler aux travailleurs le bÃ©nÃ©fice d'une rÃ©elle rÃ©duction du temps de travail comme arrachÃ© par les agents de droit public en fÃ©vrier 2002 au terme de trois mois de grÃ¢ve...